

Lien social et Politiques

Lien social
et Politiques

KLEINMAN, Mark, Walter MATZNETTER et Mark STEPHENS, éd. 1998. *European Integration and Housing Policy*. Londres, Routledge, 307 p.

Signature à venir. Attache institutionnelle à venir.

Numéro 45, printemps 2001

Les frontières du social : nationales, transnationales, mondiales ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/009408ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/009408ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Signature à venir. Attache institutionnelle à venir. (2001). Compte rendu de [KLEINMAN, Mark, Walter MATZNETTER et Mark STEPHENS, éd. 1998. *European Integration and Housing Policy*. Londres, Routledge, 307 p.] *Lien social et Politiques*, (45), 187–188. <https://doi.org/10.7202/009408ar>

européen. L'exception, plusieurs fois mentionnée, de la politique de sécurité et santé sur les lieux de travail, confirme la règle. La quasi-permanence de la règle du vote à l'unanimité au Conseil, sur les politiques sociales, représente le frein le plus puissant. Nous retrouvons bien l'idée du caractère fragmenté des politiques sociales européennes présente dans le titre de l'ouvrage : l'Europe sociale existe mais de manière extrêmement fragmentée. Sa portée exacte est subjectivement appréciée, comme l'atteste la pluralité de points de vue entre les deux derniers chapitres. Mais même lorsque l'Europe semble faire prévaloir sa position à travers la jurisprudence de la CJCE, les États nations peuvent encore partiellement se dérober aux « contraintes » qui leur sont imposées. Le chapitre coécrit par Ilona Ostner et Jane Lewis sur l'égalité des chances entre hommes et femmes est éclairant. En s'appuyant sur différents exemples nationaux, les auteurs construisent une typologie à trois entrées sélectionnant les pays selon l'intensité des soutiens nationaux au soutien de famille masculin. À partir de là, les auteurs montrent la façon dont la mise en œuvre de la jurisprudence européenne n'est pas une simple exécution mais la rencontre avec les trajectoires culturelles nationales, et le rôle accordé aux femmes.

Tous ces précieux développements auraient gagné à s'inscrire dans une organisation cohérente qui fait parfois défaut, tant dans la structure interne des chapitres qu'entre ces derniers. Concernant la structure interne, nous pouvons regretter une lisibilité parfois malaisée. En effet, certains chapitres, et particulièrement ceux analysant les secteurs (relations professionnelles, égalité des chances, politique régionale et PAC), font s'entremêler des éléments dans des allers-retours chro-

nologiques qui compliquent quelque peu la lecture.

Plus dommageable est le manque de coordination générale, pourtant nécessaire à ce type d'entreprise, comme l'atteste l'analyse répétée de plusieurs auteurs sur les mêmes éléments, dont la répétition n'emporte pas de réelle plus-value. De façon complémentaire, le pari annoncé par Leibfried et Pierson n'est pas complètement tenu lorsqu'ils annoncent un découpage du livre entre chapitres empiriques et chapitres théoriques. Alors que ces derniers devaient combiner théorie et essai analytique et prospectif, les chapitres 8 et 9 reprennent pour partie des éléments disparates du chantier social de l'Europe, déjà développés précédemment (égalité des chances, relations professionnelles, positions de l'UNICE...). Heureusement, Wolfgang Streeck se livre enfin à une analyse heuristique des enjeux d'une absence d'Europe sociale à la moitié de son chapitre. Pessimiste quant aux réelles avancées, présentes et futures, de l'Europe sociale, Streeck organise son argumentation autour de l'existence d'une « construction étatique compétitive », pour reprendre la formule de Keith Banting. Portée par les États et les entreprises, Pierson et Leibfried perçoivent les premiers signes de division du monde patronal. Au regard des échecs passés (référence au volontarisme des années 1970 et au Programme d'action sociale de 1972), l'influence de l'Europe passerait selon Streeck davantage par l'utilisation d'une *soft law*, à l'instar des recommandations. Dotés d'une force juridique non contraignante, ces instruments peuvent néanmoins s'avérer efficaces, à la condition que les États nations s'en saisissent.

Au final, l'architecture panoramique du livre débouche parfois sur une structure kaléidoscopique qui impose au lecteur un travail de reconstruction

a posteriori pour peu qu'il souhaite dépasser les seuls éléments d'informations ou analyses respectives. C'est seulement alors qu'il valorisera la richesse d'ensemble des analyses produites, sachant que cet ouvrage livre des clefs de compréhension plus qu'il n'impose un point de vue.

Thomas Frinault
CRAP, IEP de Rennes

187

• **KLEINMAN, Mark, Walter MATZNETTER et Mark STEPHENS, éd. 1998. *European Integration and Housing Policy*. Londres, Routledge, 307 p.**

Cet ouvrage collectif réunit des contributions de membres de l'*European Network for Housing Research* (ENHR), majoritairement des universitaires britanniques spécialistes des *housing studies*, ce qui reflète l'hégémonie britannique dans ce champ de recherches (on peut noter *a contrario* l'absence de contributions françaises).

L'introduction de W. Matznetter et M. Stephens explicite clairement les ambitions du projet. Celui-ci vise essentiellement à analyser en quoi le contexte d'accélération de l'intégration communautaire, en termes à la fois d'approfondissement et d'élargissement, renouvelle la problématique des effets de la construction européenne sur les politiques nationales de logement et sur leur éventuelle convergence. Mais l'ambition est aussi d'ordre théorique. Sur ce plan, l'ambition est de dépasser les limites des travaux antérieurs dans le champ des *housing studies* : défaut de théorisation (du moins explicite), imperméabilité aux débats des sciences sociales, désertion du champ par les politistes, et enfin absence de dialogue entre les deux grandes traditions de recherches transnationales sur le

logement en Europe. Il s'agit là, d'un côté, d'études comparatives, conduites principalement par des politistes, sociologues et géographes, et, de l'autre côté, de travaux sur les effets de l'intégration européenne sur les politiques du logement (en l'absence de compétence directe de l'UE sur les questions de logement); économistes, juristes et spécialistes des questions européennes se joignent ici aux communautés scientifiques précédentes. Le projet de l'ouvrage est donc d'éviter ces biais, notamment en combinant les deux approches classiquement séparées, afin d'aller « *towards a more comprehensive, truly European housing research* » (p. 5).

Ce parti pris problématique et méthodologique débouche sur une organisation des contributions autour de quatre thématiques : les transformations des marchés du logement, les politiques, les conséquences sociales, et enfin la diversité des politiques du logement dans l'Union européenne. Ce choix présente l'intérêt d'éviter la simple juxtaposition d'études de politiques nationales ou locales, et de permettre une véritable prise en compte de l'échelon communautaire à travers la question des effets indirects des politiques communautaires. De la sorte, l'ouvrage échappe en partie à la tentation de la juxtaposition qui caractérise nombre de travaux relatifs aux

politiques du logement dans l'UE (un travers auquel la dernière partie n'échappe cependant pas totalement.). Le résultat donne une somme d'analyses menées sur des enjeux spécifiques.

L'entreprise ne remplit toutefois pas pleinement les objectifs affirmés en introduction, à commencer par celui de croisement des approches comparative et communautaire, la plupart des contributions s'inscrivant plutôt dans l'une ou l'autre des perspectives. En outre, et plus fondamentalement, les analyses restent globalement dominées par une grille de lecture économique et (ou) descriptive, en tout cas peu sociologisée. L'intégration européenne semble être ici implicitement identifiée à des mécanismes économiques et juridiques, ce qui laisse peu de place à une appréhension de l'intégration communautaire comme processus de construction du sens des politiques et de socialisation des acteurs. Le traitement de la dimension sociale de la question du logement est particulièrement révélateur de cette grille de lecture implicite : totalement absente de la partie relative aux politiques, la dimension sociale n'est abordée que dans la partie intitulée « conséquences », notamment à travers la question du sans-abrisme et celle des quartiers d'habitat social. La partie consacrée aux politiques s'intéresse quant à elle à l'impact de l'UEM sur le financement du logement, aux conséquences de la législation communautaire relative à la planification urbaine et régionale, et enfin aux effets de l'intégration communautaire sur la régulation de la qualité technique des constructions de logements.

De là découlent les deux limites majeures de l'ouvrage : d'une part, une impasse sur la dimension cognitive, symbolique des politiques, et d'autre part – de façon liée – une certaine désincarnation des analyses,

dans la plupart desquelles les acteurs restent lointains. L'absence d'une véritable perspective de sociologie de l'action publique et du changement de politique dans le système de gouvernance communautaire peut être regrettée, eu égard à la problématique posée. L'absence de conclusion confirme l'impression qu'au-delà de l'apport des différentes analyses proposées, l'ensemble permet difficilement de dégager des conclusions générales et un projet de recherche futur. De façon plus positive, on peut lire cet ouvrage comme une tentative nécessaire de décroisement des *housing studies*. Sous cet angle, si le diagnostic posé en introduction paraît pertinent, l'appétissant programme esquissé sur son fondement reste encore largement à réaliser.

Signature à venir
Attache institutionnelle venir

SENARCLENS, Pierre de, dir.
2000. *Maîtriser la mondialisation. La régulation sociale internationale*. Paris, Presses de Sciences po, 243 p.

Les sept contributions publiées sous la direction de Pierre de Senarclens partagent une approche identique de la mondialisation : celle-ci a des effets bénéfiques sur les sociétés, mais sa dynamique s'accompagne d'aspects déplorables sur les droits économiques et sociaux. La régulation de ce processus complexe et contradictoire doit donc avoir pour objet la maîtrise de l'exclusion et le soutien au développement.

L'ouvrage s'ouvre sur deux approches explicatives de la mondialisation. L'une s'inscrit dans un courant classique des relations internationales en soulignant l'importance et la persistance des États dans un environnement en mutation permanente (P. de